

« L'alerte a résonné. Oui, les choses changent »

GOUVERNANCE Olga Zrihen : « Une crise comme Publifin ne doit pas seulement servir à détruire, mais à construire les choses autrement »

Engagée

Actuellement conseillère communale socialiste à La Louvière, très engagée dans le secteur associatif et culturel, Olga Zrihen, née en 1953 à Casablanca, est députée wallonne et au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle préside, au parlement wallon, la commission d'enquête sur Publifin, qui a entamé ses travaux en février dernier.

► A l'heure où le PS, ce samedi, organise un congrès voué à la gouvernance, la présidente de la commission d'enquête tire les leçons de l'affaire Publifin.

► « Avec nos travaux, on est passé dans une autre dimension. Personne n'a imaginé que nous allions lancer tous ces signaux et ces alertes. C'est une nouvelle culture. »

► Moreau et Nethys ?

« Les administrateurs ont maintenant les clés en main pour changer les choses. »

ENTRETIEN

A La Louvière, sa terre d'élection, Olga Zrihen revient avec nous sur les conclusions de la commission d'enquête parlementaire sur Publifin et l'enjeu de la gouvernance en règle générale. Elle prend de la hauteur, mais ne lâche rien dans les faits...

Les débats de la commission d'enquête sur publifin montrent une tutelle défaillante, une législation approximative, une inventivité pour contourner les règles... Que tout cela révèle-t-il de l'état de la Wallonie ?

La Wallonie est encore jeune, elle est encore dans le « fine tuning », avec une responsabilité

très lourde à assumer. Il faut transformer les administrations en partenaires responsables de l'action des gouvernements. On ne peut pas se contenter de rédiger des notes, d'attendre les retours, et de classer les dossiers.

Le « fine tuning », précisez...

Avec la sixième réforme de l'Etat, les responsabilités sont devenues énormes. La Région est devenue un territoire à part entière, plus seulement la composante d'un dispositif plus large. La Wallonie peut maintenant s'affirmer autrement. Comme elle l'a fait, par exemple, dans les relations internationales - où on ne l'attendait pas. Même chose pour l'administration. Il faut un nouveau regard. De la formation à tous les niveaux. Je l'ai dit.

Sans oublier la transparence...

Absolument ! C'est une conséquence importante de la commission. Je crois qu'aujourd'hui, il n'existe plus quelqu'un en Wallonie qui soit administrateur ou dirigeant d'une structure publique et qui agisse de manière légère et anecdotique. Cela se voit dans les PV que je reçois, ou dans les conseils d'administration auxquels j'assiste : on est attentif aux présences, aux comptes rendus, à la prise de décision.

Les gens ont pris peur ?

Ils se rendent compte qu'ils occupent une fonction, et qu'ils ne sont pas dans un club. Ils ont compris qu'un conseil d'administration a des responsabilités.

Nous sommes désormais dans de nouvelles pratiques.

Après avoir longtemps négligé toutes ces structures intermédiaires, les intercommunales...

Il y a eu des réformes, sur les ASBL par exemple. Mais on est passé dans une autre dimension avec la commission d'enquête. Personne n'a imaginé que nous allions lancer tous ces signaux et ces alertes. C'est une nouvelle culture.

Il va falloir légiférer. Quels seront les gros chantiers ?

Les dispositifs de contrôle me

semblent être très importants. Le reporting - faire circuler l'info - est une priorité. Il ne suffit pas de contrôler puis de mettre le résultat de ce contrôle dans un tiroir. Il faut une information devant les parlements de la part de l'administration, du gouvernement, sur les inventaires et les rapports annuels, les industries, tout. Le flux d'informations doit être permanent. Dès qu'il y a des alertes, avant une catastrophe, il faut pouvoir agir. Pour la Wallonie, cette crise doit être une opportunité.

Une crise comme celle de Publifin ne doit pas seulement servir à détruire mais à analyser et à construire les choses autrement. Je suis certaine que dans pas mal d'endroits, un screening se fait, les choses se remettent dans l'ordre, même si tout le monde ne le dit pas. L'alerte a résonné.

Dans le dossier Publifin, finalement, qu'est-ce qui est le plus grave ?

C'est qu'à un moment donné, il y a eu une perte de sens politique et éthique. Pour atteindre des objectifs, on a oublié que, lorsqu'on porte un costume politique, il y a des obligations à respecter. Quand on a une fonction politique et une autre dans

la foulée, il faut toujours se rappeler que la première est déterminante en termes de valeurs.

En d'autres termes, quand on évolue dans des structures comme celles-là, on représente les gens...

Oui, tout le temps. Ma conception, c'est que si on prend un mandat politique, c'est le produit d'un engagement. Ce mandat vous oblige à garder vos

valeurs et à les défendre en permanence, comme à rendre des comptes. Ici, on a accroché la veste rouge au portemanteau quand elle gênait, puis on l'a remise quand cela arrangeait... Pour les socialistes en tout cas, les valeurs doivent précéder en permanence.

Là, on pense à Stéphane Moreau, toujours aux affaires... Il n'est plus au PS, il ne nous concerne plus en direct, mais je précise que la notoriété, la réputation, d'une entreprise tient aussi aux figures qui la représentent... Alors, que Nethys en tire les conclusions.

La commission voulait sa peau ?

Non. On a essayé d'éliminer personne ! Ce n'est pas notre boulot, on n'est pas des juges. Notre mission est de mettre les mécanismes à plat afin de voir comment de l'argent public se retrouve dans des poches privées. Ce que nous avons fait.

Et si tout ça se terminait par le maintien de Moreau aux

commandes de Nethys ?

Nethys n'existe que parce qu'il y a une intercommunale qui s'appelle Publifin... Avec tout ce qu'on a mis en place, les nouveaux conseils d'administration et assemblées générales, le public peut se réapproprié l'outil. Et en faire un outil sain. Nous, on a montré qu'il y a eu une spoliation du pouvoir public. Les administrateurs ont maintenant les clés en main pour changer les choses.

Entend-on tout cela à Liège ?

J'ai certains échos, les réunions politiques ne sont pas toujours sereines, des choses bougent, des ondes de choc se propagent. Ce ne sera pas un tsunami, mais il faut laisser le temps au temps. Une nouvelle culture politique s'installe partout. Oui, les choses changent.

Gouvernance toujours : êtes-

vous favorable au décumul intégral ?

Je suis pour le mandat unique, avec une réserve. Pour les grosses villes, il est clair que le personnel politique doit être très présent, mais pour les petites villes, si on ne veut pas se retrouver comme la France profonde qui a voté tellement à droite, il faut que les élus aient un espace d'existence, de parole, qu'ils puissent « remonter » les problèmes de terrain. Donc, à mon sens, les petites entités devraient pouvoir demander que leur bourgmestre puisse agir au parlement. Je résume : un mandat unique, oui, avec la réserve

expliquée ; et un salaire unique, oui aussi.

L'affaire Publifin a plombé le

PS, du moins dans les sondages...

On est dans la colère. Il y a une exigence plus forte vis-à-vis des socialistes car ils sont censés défendre les droits des citoyens, concrètement, au quotidien. Alors, là, pour le moment il y a quelque chose qui n'est plus entendu et qu'on n'arrive pas à faire entendre... Est-ce qu'on fait le maximum dans l'opposition au fédéral pour défendre les pensions et freiner les dégâts sociaux ? Oui. Est-ce que c'est entendu ? Non.

Au fond, pour les socialistes, la bonne gouvernance et le combat social, pour les pensions, etc., tout cela est lié : c'est une question de confiance. A savoir : je dois avoir confiance en celui qui prétend vouloir me défendre, je veux qu'il soit efficace et d'une grande probité. C'est ce lien de confiance que nous devons retrouver. ■

Propos recueillis par
DAVID COPPI
ERIC DEFFET

COMMENTAIRE

BERNARD DEMONTY

IL RESTE DE LA POUSSIÈRE SOUS LES TAPIS

Le contraste est saisissant. Dans l'interview qu'elle nous accorde, la présidente de la commission Publifin, dont le courage - qui lui vaut une citation en justice de Nethys - ne peut être nié, assène : « Une nouvelle culture politique s'installe partout. » Et au même moment, à Bruxelles, s'écrivent de nouveaux chapitres du triste roman à épisodes des affaires socialistes. Où il est question, s'agissant du Samusocial, de dons aux sans-abri utilisés pour payer des jetons de présence. De mandataires au sommet de l'échelle salariale et qui éprouvent encore le besoin irrépressible de cumuler. D'un refus de ces mêmes mandataires de produire les pièces justificatives de leurs émoluments. Et de cette défense classique, aussi inaudible que légale, qui consiste à mettre en avant le caractère privé des mandats pour échapper aux lois. Six mois après le déclenchement de l'affaire Publifin, il faut encore que des mandataires publics soient pris en flagrant délit de manque de transparence pour qu'ils daignent quitter leurs fonctions, par « geste d'apaisement ». Il n'y a plus aucun doute à avoir sur la volonté des Olga Zrihen, Paul Magnette ou Elio Di Rupo de créer un cadre réglementaire pour éviter, à l'avenir, que des groupes de mandataires wallons ou bruxellois mettent la main sans aucun contrôle sur des pans entiers de l'économie ou de l'aide sociale, moyennant forte rémunération. Mais pour réussir à convaincre, le parti ne peut se contenter de ces objectifs à long terme (2024 au plus tard, s'agissant du décumul intégral entre mandats de bourgmestre et député), postulant que la rigueur de la loi frappera les indécents. Il faut aussi que le PS, partout où il exerce des responsabilités, et même si c'est douloureux pour son image, traque et écarte sans ménagement ni compassion les mandataires qui n'ont pas encore compris. Tant que les nouvelles lois ne s'accompagneront pas de cette culture nouvelle, il restera de la poussière sous les tapis rouges des rassemblements et autres congrès déontologiques.

Samusocial Pascale Peraïta emportée dans la tempête des jetons de présence

Surprenante séquence que celle qui s'est jouée ce vendredi 9h19 : Pascale Peraïta, présidente socialiste du CPAS de la Ville de Bruxelles et membre du bureau aux rémunérations contestées du Samusocial (*Le Soir* d'hier), publie un long communiqué pour défendre le travail accompli pour quelque 14.000 euros bruts de jetons de présence. 13h20 : dans un nouveau communiqué, elle annonce cette fois sa démission du bureau en question. Motif affiché : préserver le travail des équipes du Samusocial de « *considérations politiques qui viendraient entacher injustement les missions sociales de cette ASBL* ».

Sa démission s'est accompagnée d'un embrouillamini autour de la nature des mandats exercés, au sein du bureau de l'ASBL, par elle-même, sa cheffe de cabinet Valérie Vierset ainsi que par le bourgmestre de Bruxelles Yvan Mayeur (PS). Selon Pascale Peraïta, le Samusocial étant une ASBL privée, les administrateurs y siègent à titre privé : « *Aucun n'est désigné par une structure publique*

(conseil communal, CPAS ou autre). Ce ne sont donc pas des mandats politiques. » Une affirmation qui en a fait bondir plus d'un à la Région, notamment dans les rangs de l'opposition Ecolo (le MR est resté muet même s'il a soutenu la démarche des verts pour davantage de transparence), mais aussi de la majorité (Défi, CDH). Chez les amarantes, Emmanuel De Bock a commenté : « *Considérer le Samusocial comme une ASBL privée pour augmenter ses re-*

venus publics est indécent et amoral. » Ambiance dans la majorité !

Une série d'éléments remettent en question, selon plusieurs députés, le caractère privé de l'ASBL : entre autres, le fait qu'elle soit financée à 98 % par des fonds publics, que la Région lui mette à disposition un bâtiment à titre gratuit, ou encore que la Cour des comptes ait estimé, en 2013, que l'association devait être soumise à la loi sur les marchés publics. Sans compter que le siège social du Samusocial se situe à la même adresse que le CPAS de la Ville de Bruxelles... La patronne du PS

bruxellois, Laurette Onkelinx, a coupé court au débat : « *Les administrateurs doivent être considérés comme des mandataires publics.* »

Au parlement, le ministre-président Rudi Vervoort (PS) a expliqué que les règles sur la transparence des mandats et rémunérations contenues dans l'ordonnance régionale de 2006 ne

s'appliquaient pas au Samusocial car l'ASBL en question tombe sous la législation de la Commission communautaire commune (Cocom, l'institution qui gère les matières liées à l'aide à la personne à Bruxelles), qui n'a pas adopté de texte similaire à celui de la Région. Un vide de la législation qui sera bientôt comblé, puisque le groupe de travail gouvernance est en train de finaliser un tout nouveau texte.

Des vérifications en cours

Quant au plafond des 150 % de l'indemnité parlementaire qui pourrait éventuellement être dé-

passé par Yvan Mayeur et Pascale Peraïta, Rudi Vervoort a précisé que des vérifications étaient en cours. Si les 150 % ont été dépassés, cela constituerait, selon Alain Maron, une faute éthique mais aussi judiciaire. Pour lui, si le dépassement se vérifie, les montants devront être remboursés. « *D'autant que les fameuses réunions sont toujours sujettes à caution, faute d'accès à la comptabilité analytique* », ajoute le député.

Le dossier est loin d'être classé.

La démission de Peraïta ne résout pas tout, loin de là. La coprésidente d'Ecolo Zakia Khattabi s'interroge : « *On demande de la transparence, on hérite d'une démission, que faut-il en tirer comme conclusions ?* » De nouvelles questions parlementaires ont d'ores et déjà été déposées par son parti, à l'intention des ministres Céline Fremault (CDH), Guy Vanhengel (VLD), Didier Gosuin (Défi) et Pascal Smet (SPA). Ce dernier est considéré par les verts comme un des relais du Samusocial au gouvernement (car le SPA est au pouvoir à la Ville de Bruxelles). Même les membres du gouvernement s'y mettent : la secrétaire d'État Bianca Debaets (CD&V) a annoncé qu'elle réclamerait les documents précis au conseil communal de la Ville, où elle siège dans l'opposition.

Aussi, le ministre-président a demandé à son commissaire de gouvernement de rédiger un rapport sur le fonctionnement du Samusocial. Verdict (très) attendu la semaine prochaine ! ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT